



Pour les plaisanciers, trois bars par jour, pas plus

Les professionnels en pêchent 5 000 tonnes chaque année. Les amateurs 2 000. Les pêcheurs aiment le bar, pour le plaisir ou pour le métier. Mais les apports baissent, et les mesures font grincer des dents.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi le bar suscite-t-il tant de passion ?

« J'adore me battre avec un bar ! » Jean-Lou est pêcheur-plaisancier depuis quarante ans. Il est intarissable. « C'est une chasse, une traque. Ou plutôt c'était, dit-il. Maintenant tous les amateurs pêchent avec des lançons. Il suffit de connaître les coins, on sait que ça va mordre. Mais quand on relève un beau bar de 5 kg, ça se bagarre encore ! » Ce plaisir n'a pas de prix.

Pourquoi certains pêcheurs amateurs sont-ils furieux ?

Depuis le 25 mars, la Commission européenne n'autorise plus aux plaisanciers que la prise de trois bars par personne et par jour (lire ci-contre). « Il y a des gens ici qui vont pêcher aux Roches-Douvres, explique Claude Bougault, président de l'association de pêche-plaisance de Saint-Quay-Portrieux et du comité des Côtes-d'Armor. Ce sont des plaisanciers qui ont des bateaux de 7 m ou 8 m, et des moteurs puissants, 150 CV ou 200 CV. Pour aller là-bas, ils consomment 150 litres d'essence. S'ils n'ont droit qu'à trois bars, ça ne vaut pas le coup ! » Cela concerne une trentaine de personnes, sur les 250 adhérents de cette association locale.

Pourquoi les patrons de chalutiers pélagiques sont-ils mécontents ?

Depuis fin janvier et jusque fin avril, la Commission européenne a interdit la pêche professionnelle du bar au chalut pélagique, notamment dans toute la Manche. « Les pélagiques qui pêchaient l'anchois dans le golfe de Gascogne sont venus taper dans les frayères de bar, en Manche, quand l'anchois a été interdite, en 2007 », analyse Jean-François Plessis, patron-pêcheur à Saint-Quay-Portrieux. Il pêche le bar, lui aussi, mais à la palangre (lire ci-contre).



Le bar est-il une espèce en danger ?

Oui. Les stocks sont en sévère baisse (voir infographie). Pendant quinze ans, il a été abondant. Depuis 2010, il est en chute libre. La pression de pêche est en constante augmentation, et les recrutements (l'arrivée des jeunes poissons) ne sont pas bons.

Y a-t-il surexploitation ? Qui en est responsable ?

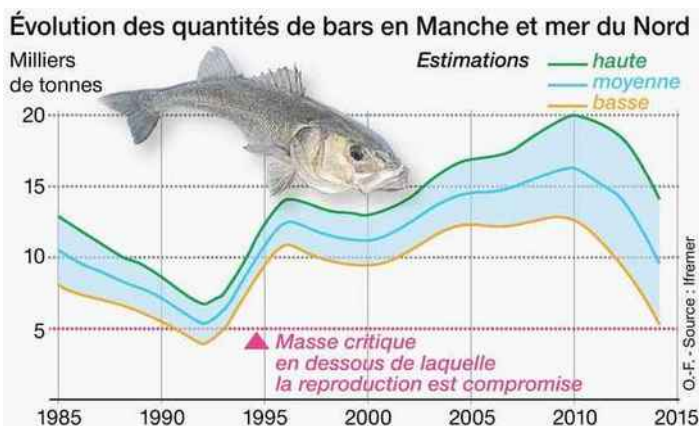
« La pêcherie est très complexe, répond Mickaël Drogou, chercheur au laboratoire de biologie halieutique à l'Ifremer Brest. En plus des métiers de l'hameçon, ligneurs et palangriers, on trouve des fileyeurs, des chalutiers pélagiques et des chalutiers de fond. La bolinche et la senne danoise sont marginales. Certains métiers ciblent le bar. Pour d'autre, c'est une capture accessoire, qui peut être abondante. Il faut diminuer la pression de pêche. L'Europe a pris des mesures d'urgence. »

Cette diminution de la ressource est-elle visible ?

« Nettement », assure Jean-François Plessis, qui fait partie de l'Association des ligneurs de la pointe de Bretagne. « On a été 200, nous ne sommes plus que 100 dans l'association. » Et financièrement ? « Il y a quelques années, mon chiffre

d'affaires était constitué à 65 % par le poisson et 35 % la coquille saint-jacques. Maintenant c'est l'inverse, et il a été divisé par deux. » Il pêchait chaque jour au moins deux ou trois gros bars de plus de 6 kg. Depuis deux ans, il en a sorti un seul de l'eau.

Anne KIESEL.





Une pêche professionnelle douce, à l'hameçon

Jean-François Plessis est le patron de *Asrai*, un polyvalent de 9,70 m, basé à Saint-Quay-Portrieux. Il pêche notamment le bar, à la palangre. Ils sont deux à bord, son fils David et lui. « J'ai 4 km de lignes, explique-t-il. Et 1 200 hameçons. Mais on ne met pas tout à l'eau en même temps. »

Il pratique la palangre de fond : la ligne est posée sur le fond, fixée par un grappin à chaque extrémité, et matérialisée en surface par deux bouées. À la ligne sont fixés des avançons d'1,50 m, portant chacun un

hameçon. « La journée commence par la pêche des lançons, avec un chalut à mailles fines, sur les bancs de sable. Ensuite, on se rend sur la zone de pêche du bar. Toute la difficulté est d'accrocher le lançon à l'hameçon sans trop le blesser. Il faut que le lançon nage, et souève l'avançon du sol pour attirer les bars. »

Une ligne mise à l'eau y reste une heure. Ensuite il faut deux heures pour la remonter. Les hameçons pêchent trois heures au maximum.

Ils veulent 30 bars par mois



Certains plaisanciers ont de petits canots, comme ici.

Le président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France, Jean Kiffer, est vent debout contre les restrictions imposées par l'Europe.

« Au départ, Bruxelles voulait nous limiter à un bar par jour et par personne. Toutes les fédérations de pêche ont vivement réagi. Nous avons pu faire entendre à l'Europe que le poids économique de la pêche de plaisance est important.

Nous considérons qu'il s'élève à

plus de deux milliards d'euros en France chaque année. Ils ont allégé la mesure, en autorisant finalement trois bars par personne et par jour.

Nous essayons de leur démontrer que c'est une mesure stupide. Un plaisancier ne va pas en mer tous les jours. Mais si, une fois de temps en temps, il fait une belle pêche, il ne faut pas le pénaliser. Nous préconisons une limite de 30 bars par mois. Cela satisferait tout le monde. »

« Il faut un plan pluriannuel de gestion du bar »

Alain Cadec, député européen et président de la commission de la pêche. Il animait hier soir, à Bruxelles, une conférence sur la pêche récréative du bar.